



**Le Groupe McLeod**



# LE CANADA, LES DROITS HUMAINS ET LES NATIONS UNIES

Historiquement, le Canada a fait d'importantes contributions aux progrès mondiaux en matière de droits humains. Ces contributions se sont manifestées à travers de notre travail sur des enjeux particuliers de droits humains ainsi que dans nos efforts plus généraux dans la création et l'évolution des institutions qui abordent la question des droits fondamentaux. Dans ce travail, le Canada a montré un leadership particulier sur les questions d'égalité entre les sexes, de mines antipersonnel, des enfants soldats, dans la création de la Cour pénale internationale et dans les réformes ayant mené à la création de la Convention des Nations Unies sur les droits de l'enfant et, plus récemment, sur l'enjeu du mariage d'enfants, précoce ou forcé.

## L'érosion de la réputation du Canada

Au courant des dernières années, le comportement du gouvernement du Canada lors des délibérations des Nations Unies portant sur les droits humains a cependant gravement érodé la réputation de notre pays. Par exemple :

- La positions polarisatrices du Canada en ce qui concerne Israël et la Palestine et le refus catégorique de soutenir toute expression sérieuse de préoccupation à propos du dossier d'Israël en matière de droits humains ;
- L'opposition agressive du Canada à la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones : Le Canada était le *seul* pays à nuancer son soutien au document final de la Conférence mondiale de l'ONU sur les peuples autochtones tenue en 2014 ;<sup>1</sup>
- Le refus de coparrainer des résolutions importantes des Nations Unies traitant du nouveau Traité sur le commerce des armes et appelant à un moratoire mondial sur les exécutions ;<sup>2</sup>

- La réticence à défendre le langage des Nations Unies préalablement convenu sur les droits sexuels et reproductifs ;<sup>3</sup>
- Une forte opposition à la reconnaissance par les Nations Unies des droits à l'eau potable et à l'assainissement.<sup>4</sup>

Non seulement le Canada agit-il dans le mépris des droits fondamentaux, mais il adopte également un comportement prétentieux et intimidant et se positionne *contre* le système des Nations Unies.

## Les actions parlent plus fort que les mots

Il y a autre chose. Le système des Nations Unies en matière de droits humains vise, dans son essence, l'amélioration de la protection des droits humains dans les pays à travers le monde – tous les pays. Cela inclut le Canada, puisque le respect pour les droits humains doit commencer chez soi.

## Le Groupe McLeod œuvre au renforcement de la contribution du Canada à un monde meilleur.

Le Groupe McLeod est composé de professionnels possédant de nombreuses années d'expérience au sein du gouvernement, de la société civile et du milieu universitaire, qui travaillent dans tous les domaines du développement international, de la diplomatie et de la politique étrangère. Nous collaborons avec d'autres intervenantes et intervenants qui apprécient les droits de la personne, l'intégration, l'égalité et le développement durable pour faire avancer la politique et l'action du Canada dans les domaines de la coopération internationale et des affaires étrangères.

260, rue Metcalfe, bureau 6A, Ottawa (Ont.), K2P 1R6

[McLeodGroup.ca](http://McLeodGroup.ca) | [mcleodgroup12@gmail.com](mailto:mcleodgroup12@gmail.com) | [@theMcLeodGroup](https://www.facebook.com/theMcLeodGroup)

- Si le Canada considère qu'il est important que les pays signent les traités centraux relatifs aux droits de l'homme, nous devons servir de modèle exemplaire nous-mêmes ;
- Si le Canada considère qu'il est important que les pays s'impliquent de manière constructive et respectueuse envers les processus d'examen des droits humains des Nations Unies, nous devons servir de modèle exemplaire nous-mêmes ;
- Si le Canada considère également qu'il est important que les pays aillent au-delà de l'étape facile de signature des traités des Nations Unies pour adopter des lois et des mesures qui permettront de mettre en œuvre concrètement ces obligations, nous devons servir de modèle exemplaire nous-mêmes .

### Ratification, implication and mise en œuvre

Le Canada a traditionnellement joui d'un solide dossier dans la négociation et la ratification des traités des Nations Unies relatifs aux droits humains. Récemment, la situation s'apparente davantage à un statu quo.

Le gouvernement Harper n'a ratifié qu'un seul traité relatif aux droits humains depuis son entrée au pouvoir en 2006, à savoir la Convention relative aux droits des personnes handicapées en 2010. La liste de traités non ratifiés par le Canada s'est allongée au courant des années:

- La Convention sur les travailleurs migrants ;<sup>5</sup>
- La Convention sur les disparitions forcées ;<sup>6</sup>
- Les protocoles facultatifs au Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels, à la Convention sur les droits des personnes handicapées ainsi qu'à la Convention sur les droits de l'enfant, prévoyant tous des mécanismes de traitement des plaintes pour les individus prétendant que leurs droits protégés par les traités ont pu avoir été violés.

Le comportement du Canada à l'endroit de deux de ces traités est particulièrement déconcertant.

*Le protocole facultatif à la Convention contre la torture.* Ce traité particulièrement important sur la prévention de la torture, adopté en 2002, met en place des inspections nationales et internationales de prisons afin d'identifier et de remédier aux conditions qui favorisent la torture. La première promesse du Canada à « envisager de ratifier » le traité a été faite lorsque le Canada était dans la course pour un siège au sein du Conseil des droits de l'homme en 2006. Dans le cadre de l'examen périodique des droits de l'homme du Canada en

2009, le Canada a une fois de plus promis d'« envisager de ratifier » le protocole, mais lors du même examen en 2013, il a fait marche arrière et a déclaré qu'il n'avait aucun plan de ratifier le traité à ce moment-là. Le processus reste en suspens.

*Le Traité sur le commerce des armes.* Le Canada, le pays qui a été un chef de file sur la question des mines antipersonnel, a voté en faveur, mais sans coparrainer, la résolution adoptant le TCA en avril 2013. Plus de 60 % des gouvernements du monde entier, y compris les États-Unis, ont maintenant signé ce traité, faisant ainsi un premier pas symbolique mais important. Le Canada ne figure pas parmi ces pays. La ratification du TCA par soixante de ces États a permis l'entrée en vigueur du traité en décembre 2014. Le Canada n'était pas parmi le premier groupe de leaders à signer et à ratifier le traité, ce qui est une honte. Le gouvernement Harper a affirmé qu'il devait consulter les Canadiens afin de s'assurer que le traité n'affecterait pas les chasseurs et les fermiers. En réalité, le traité est très clair à cet effet et n'aurait aucun impact au niveau national sur la possession d'armes à moins que les chasseurs et fermiers canadiens tentent d'envoyer leurs fusils de chasse en Syrie ou au Soudan du Sud.

Nous ne pouvons pas nous attendre à ce que les pays agissent sagement ou mettent de la pression sur eux afin qu'ils le fassent jusqu'à ce que nous le fassions nous-même. La signature et la ratification de traités et de conventions ne sont toutefois que le début. Une fois ceux-ci signés, on s'attend à ce que le pays s'engage dans un dialogue constructif au sein des mécanismes des Nations Unies qui sont créés pour encourager, si ce n'est pas exiger, le respect de leurs obligations. Ces processus prennent diverses formes, incluant la nomination d'experts indépendants avec le mandat de focaliser sur des thématiques ou des pays particuliers en relation avec la situation des droits humains. La majorité de ces experts sont connus sous le nom de Rapporteurs spéciaux (RS). Plusieurs RS travaillant sur les domaines thématiques ont tourné leur attention vers le Canada au courant des dernières années, y effectuant des missions afin d'enquêter sur les préoccupations et par la suite établir des recommandations écrites sous la forme de rapports publics qui sont déposés au Conseil des droits de l'homme.

De manière similaire, le Canada est examiné à l'occasion par les organes d'experts mis en place pour surveiller le respect des États avec les traités internationaux relatifs aux

droits humains. Des révisions régulières de tous les États parties font partie de la routine. Tous les États membres des Nations Unies doivent passer un examen régulier de la situation des droits humains dans leur pays, un processus effectué par d'autres États. Le Canada a été examiné en vertu de ce processus d'Examen périodique universel en 2009 et 2013.

Certains résultats ont été troublants:

- Le RS sur les peuples autochtones a soulevé des questions à propos de la crise du logement à Attawapiskat et a été accusé par le gouvernement de vouloir simplement chercher de la publicité ;<sup>7</sup>
- Le RS sur le droit à l'alimentation a été personnellement insulté et critiqué par le Ministre de l'Immigration Jason Kenny et la Ministre de la Santé Leona Aglukkaq pour perdre son temps et les ressources des Nations Unies sur des pays comme le Canada ;<sup>8</sup>
- Des comités traitant de la torture et des droits des enfants ont effectué leur mandat de révision régulière du dossier du Canada et ont été réprimandé pour ne pas se concentrer sur des pays comme la Syrie, la Biélorussie et l'Iran.<sup>9</sup>
- Le Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme a été critiqué de manière similaire par le Ministre des Affaires étrangères John Baird pour avoir fait une référence d'une ligne sur les manifestations étudiantes au Québec dans un discours sur les obstacles aux droits à la liberté d'expression et de réunion à travers le monde.<sup>10</sup>

De plus, lorsque le Canada a été examiné dans le cadre du processus d'Examen périodique universel en 2013, les seules recommandations acceptées par le gouvernement étaient celles que le Canada disait qu'il était déjà en train de mettre en œuvre, un comportement qui contrevient à l'objectif même d'un examen qui vise à progresser et s'améliorer plutôt que de confirmer le statu quo.

Le comportement du gouvernement démontre le contraire d'une bonne foi, ignore le principe essentiel de l'universalité qui est à la base même du système international de droits humains et donne un mauvais exemple aux autres pays. Le comportement du gouvernement du Canada - insultant et se moquant de l'examen - est ce que l'on pourrait s'attendre de la part des pays contrevenants aux droits de l'homme que le Canada critique si fortement.

### Et la mise en œuvre, on en fait quoi?

Les défis du Canada pour ce qui est de la mise en œuvre ne font que s'approfondir. Les difficultés découlent de la nature fédérale de notre gouvernance. Les recommandations émanant des commentaires de l'ONU touchent parfois des questions qui sont sous la responsabilité du gouvernement fédéral alors que d'autres sont provinciales et territoriales. La question se pose évidemment: comment amener l'ensemble des acteurs à assurer la conformité et la mise en œuvre des obligations du Canada en matière de droits humains? Le Canada a besoin d'un bon système, un système qui soit transparent, responsable politiquement et bien coordonné.

Cependant, le seul système qui rassemble les gouvernements à travers le Canada sur la question des droits humains est un comité de niveau intermédiaire de fonctionnaires fédéraux, provinciaux et territoriaux (FPT) qui se réunit à huis clos et n'a aucune responsabilité ou pouvoir décisionnel. Le Canada n'a pas de ministre fédéral des droits humains et aucun ministre fédéral n'a été assigné à cette responsabilité.

Un élément symptomatique de ce problème et du malaise est le fait qu'au niveau politique, les ministres FPT responsables en matière de droits humains ne se sont pas rencontrés pour discuter du sujet depuis le début du deuxième mandat de Brian Mulroney en 1988. Il n'y a pas eu de réunion ministérielle de droits humains au Canada depuis plus qu'un quart de siècle.

Par conséquent, les recommandations des Nations Unies n'avancent pas et s'accumulent. Il n'y a aucun moyen de suivre systématiquement leur trajectoire, ou de savoir lesquelles ont été rejetées ou acceptées, et pourquoi.

La protection des droits de l'homme dépend entièrement de la mise en œuvre. Sans elle, le système international des droits humains n'est qu'un peu plus qu'un château de cartes et des promesses vides. Si le Canada prend au sérieux les droits humains internationaux, une des contributions les plus importantes que nous pouvons faire est de montrer au monde le meilleur modèle possible de respect d'obligations internationales.

### Pistes de réflexion: six premières étapes importantes

1. Traiter avec respect les institutions et les processus des Nations Unies en matière de droits humains. Regagner le rôle de leadership que le Canada a déjà joué dans la communauté des Nations Unies.

2. Cesser de tergiverser sur le Traité sur le commerce des armes. Le ratifier et ensuite commencer à solliciter les autres pays à en faire de même.
3. Signer et ratifier le Protocole facultatif des Nations Unies contre la torture comme l'ont fait 76 autres pays.
4. Reconsidérer la position du Canada sur les conventions et protocoles des Nations Unies sur les peuples autochtones, les disparitions forcées et les travailleurs migrants. Remettre le Canada dans le jeu et sur le bon côté de l'Histoire.
5. Inviter les Rapporteurs spéciaux des Nations Unies et d'autres représentants des processus d'examen des droits humains des Nations Unies. Peu importe si leurs recommandations sont acceptées ou non, y répondre et rendre les mesures de suivi publiques. Faire du Canada un exemple pour le monde en prenant ces processus au sérieux.
6. Réunir les ministres des droits humains de partout à travers le pays et leur confier la tâche de tracer de meilleures voies pour le Canada.

## Notes

<sup>1</sup> Matthew Coone Come, « Canada sets lowest standard at World Conference on Indigenous Peoples », 27 septembre 2014 <http://www.cbc.ca/news/aboriginal/canada-sets-lowest-standard-at-world-conference-on-indigenous-peoples-1.2779590>.

<sup>2</sup> Robert Fox, « Canada's strange inaction on the Arms Trade Treaty », *Ottawa Citizen*, 24 septembre 2014, <http://ottawacitizen.com/news/national/canadas-strange-inaction-on-the-arms-trade-treaty>.

<sup>3</sup> Amnistie internationale, « Canada ignores the importance of sexual and reproductive health rights in addressing rape », 12 juin 2013, <http://www.amnesty.ca/news/news-releases/canada-ignores-the-importance-of-sexual-and-reproductive-health-rights-in-address>.

<sup>4</sup> Maude Barlow, « Do you have running water? I don't and I live in Canada » », *Globe and Mail*, 28 juillet 2011, <http://www.theglobeandmail.com/globe-debate/do-you-have-running-water-i-dont-and-i-live-in-canada/article588465/>.

<sup>5</sup> « Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille, Adoptée par l'Assemblée générale dans sa résolution 45/158 du 18 décembre 1990 », Haut-commissariat aux droits de l'homme, <http://www.ohchr.org/FR/ProfessionalInterest/Pages/CMW.aspx>.

<sup>6</sup> « Convention internationale pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées », Haut-commissariat aux droits de l'homme, <http://www.ohchr.org/FR/ProfessionalInterest/Pages/ConventionCED.aspx>.

<sup>7</sup> « UN official blasts 'dire' conditions in Attawapiskat », *Globe and Mail*, 20 décembre 2011, <http://www.theglobeandmail.com/news/politics/un-official-blasts-dire-conditions-in-attawapiskat/article4085452>.

<sup>8</sup> Laura Payton, « UN official sparks debate over Canadian food security », 16 mai 2012, <http://www.cbc.ca/news/politics/un-official-sparks-debate-over-canadian-food-security-1.1130281>.

<sup>9</sup> Voir par exemple Thomas Walkom, « Harper government's dismissal of UN torture report absurd », *Toronto Star*, 5 juin 2012, [http://www.thestar.com/news/canada/2012/06/05/walkom\\_harper\\_governments\\_dismissal\\_of\\_un\\_torture\\_report\\_absurd.html#](http://www.thestar.com/news/canada/2012/06/05/walkom_harper_governments_dismissal_of_un_torture_report_absurd.html#).

<sup>10</sup> « Ottawa defends Quebec Bill 78 against UN critique », 18 juin 2012, <http://www.cbc.ca/news/canada/montreal/ottawa-defends-quebec-bill-78-against-un-critique-1.1283594>.